

LE PILLAGE DES RESSOURCES DU CONGO

Les bailleurs de fonds du conflit congolais



Un rapport de l'ONU sur l'exploitation illégale des ressources naturelles de la République démocratique du Congo décrypte les mécanismes de pillage à l'œuvre dans le pays. Le groupe d'experts nommé par le Conseil de sécurité observe que les États voisins maintiennent une instabilité artificielle dans le pays afin de justifier la présence de leurs troupes et continuer à piller les sous-sols. Les experts observent aussi que l'exploitation de ces ressources n'est pas destinée à un marché régional, mais aux pays industrialisés. Qui, au Nord, finance le pillage d'un des pays les plus pauvres du Sud ?

page 2

Impossible d'être à la fois démocrate et colonisateur

TRIBUNES LIBRES INTERNATIONALES

De plus en plus d'Israéliens s'inquiètent de l'impact négatif sur la démocratie israélienne de la poursuite de la politique coloniale d'Ariel Sharon. Autrefois cantonnée dans les partis de gauche, cette opinion est désormais émise dans toutes les couches de la société. Le quotidien *Ha'aretz* ouvre ses colonnes sur ce thème à l'historien Ze'ev Sternhell et à l'ancien dirigeant du Shin Bet, Avraham Shalom.

page 17

REGARDS DU PROCHE-ORIENT

■ Ariel Sharon évoque des mesures unilatérales dans les territoires occupés, dans le seul intérêt d'Israël

■ Les organisations humanitaires affirment que les forces israéliennes les empêchent de travailler dans les territoires occupés

■ La Syrie critique les Accords de Genève

■ La Russie considère la résolution de l'AIEA comme un encouragement à coopérer avec Téhéran dans le domaine nucléaire

■ Le ministre de la Justice turc désigne Al Qaïda et des Tchétchènes comme auteurs des attentats

■ Les États-Unis remanient leur plan de transfert de pouvoir en Irak, sous la pression d'un dignitaire chiite

page 22

CHANGEMENT DE RÉGIME AUX ÉTATS-UNIS

Requiem pour la Constitution



Albert Gore, vice-président sous William Clinton, a prononcé, le 9 novembre 2003, un virulent discours contre l'évolution totalitaire du pouvoir à Washington. Il reproche à l'administration Bush de s'éloigner dangereusement des principes de la Constitution. Dans leur histoire, les États-Unis ont connu en temps de guerre la suspension temporaire des libertés civiles, mais celles-ci étaient rétablies à l'issue du conflit. Le problème, constate-t-il, est que la guerre va durer, selon le gouvernement, « pour le restant de nos vies ». L'ancien candidat à la présidence des États-Unis s'interroge : « Quand verrons-nous cette atteinte à nos libertés mourir d'une mort naturelle, si toutefois nous pouvons espérer en être un jour témoins ? » Nous diffusons la seconde partie de cet important discours dont le début a été publié hier.

page 9

Le pillage des ressources du Congo

Les bailleurs de fonds du conflit congolais

Un rapport de l'ONU sur l'exploitation illégale des ressources naturelles de la République démocratique du Congo décrypte les mécanismes de pillage à l'œuvre dans le pays. Le groupe d'experts nommé par le Conseil de sécurité observe que les États voisins maintiennent une instabilité artificielle dans le pays afin de justifier la présence de leurs troupes et continuer à piller les sous-sols. Les experts observent aussi que l'exploitation de ces ressources n'est pas destinée à un marché régional, mais aux pays industrialisés. Qui, au Nord, finance le pillage d'un des pays les plus pauvres du Sud ?



La République démocratique du Congo (RDC), ex-Zaïre, est certainement un symbole de l'exploitation du continent africain. Son caractère exemplaire réside dans le décalage qui existe entre les richesses minières incroyables du pays et sa 152^e place au classement de l'Indice de développement humain (qui donne une idée de l'état sanitaire de la population du pays), le niveau d'instruction mesuré par la durée moyenne de scolarisation et le taux d'alphabétisation, et le PIB.

Un pays pillé successivement par les puissances coloniales et par ses voisins

Lors de son indépendance, en 1960, cette ancienne colonie belge aux sous-sols richissimes attire toutes les convoitises. C'est le début de l'ère Mobutu, le

maréchal qui dirigea le pays d'une main de fer durant trente ans grâce au soutien de la CIA états-unienne et des présidents de la Ve République française. En 1997, au terme d'une guerre civile de deux ans, Laurent Désiré Kabila ravit le pouvoir, avec l'aide des soldats des présidents rwandais, Paul Kagamé, ougandais, Yoweri Museveni. Il leur accorde, en échange, une liberté d'action dans la zone située à l'est du pays. Sous couvert d'épuration (les génocidaires rwandais se sont en effet réfugiés dans l'ex-Zaïre après l'arrivée au pouvoir de Paul Kagamé) ou d'intérêts sécuritaires, le pillage des ressources du pays commence. À cette époque, les exportations ougandaises d'or et de diamant explosent, alors que le pays ne produit ni l'un ni l'autre. Idem pour le Rwanda et le Burundi. Une situation qui ne peut que s'envenimer, et débouche effectivement sur une guerre ouverte, dans laquelle Laurent Désiré Kabila ne doit son salut qu'à l'intervention à ses côtés du Zimbabwe de Robert Mugabe, de l'Angola d'Eduardo Dos Santos et de la Namibie de Sam Nujoma. Le résultat de ce conflit généralisé dans la région des Grands lacs est l'installation durable de troupes étrangères sur le sol de l'ex-Zaïre, rebaptisé République démocratique du Congo (RDC) par Laurent Désiré Kabila. Ce dernier est assassiné en janvier 2001 et remplacé par son fils aîné, le général-major Joseph Kabila. Paradoxalement, au lieu d'ajouter à l'instabilité, cet événement entraîne une application progressive des accords de Lusaka, signés en juillet 1999 par l'ensemble des gouvernements africains impliqués dans le conflit. Ces accords prévoient un cessez-le-feu contrôlé par l'ONU et le désarmement de tous les groupes armés, préalable au retrait des forces étrangères déployées au Congo.



Joseph Kabila

Colette Braeckman, journaliste au quotidien belge *Le Soir* et spécialiste de la région des Grands lacs, revient sur cet épisode dans son dernier ouvrage, *Les Nouveaux prédateurs. Politique des puissances en Afrique centrale* [1] Selon elle, l'instabilité régionale suscitée par le génocide rwandais - qui, en plus des 800 mille victimes tutsis et hutus d'opposition, a occasionné la fuite de centaines de milliers de Hutus dans l'ex-Zaïre - a réveillé les volontés de conquête des « voisins du Congo » : le Rwanda, l'Angola, le Zimbabwe,

l'Ouganda, et même la Namibie ou l'Afrique du sud. Avec, derrière ces protagonistes de premier plan, la stratégie à long terme des États-Unis et de leurs « fondés de pouvoir » : le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM). Et, pour objectif géostratégique et économique, les réserves pétrolières de la région.

Dans cette conjoncture, Laurent-Désiré Kabila, qui a servi de pion en 1997 pour renverser le maréchal Mobutu et ouvrir les ressources naturelles du pays au pillage par ses voisins, devient un obstacle, puisqu'il cherche à s'émanciper de ceux qui l'ont porté au pouvoir. Selon Colette Braeckman, son assassinat, en janvier 2001, est organisé par plusieurs puissances régionales, « avec la bienveillance des États-Unis et la complicité d'une myriade de groupes mafieux : libanais auxquels Kabila avait retiré le monopole du diamant, ex-mobutistes nostalgiques, angolais, katangais, etc. » [2]

Joseph Kabila, son fils, accède alors au pouvoir avec la bénédiction de Washington, tandis que s'organise la poursuite et la généralisation du pillage des ressources du pays. L'affaiblissement du pouvoir central congolais permet aux pays voisins qui disposent d'hommes au Congo d'exploiter désormais en toute impunité les différentes richesses du pays, au premier rang desquelles l'or, le diamant et le coltan. [3]

Les États de la régions maintiennent le conflit afin de piller le pays

L'ONU finit par s'inquiéter du pillage d'un pays par ses voisins, qui s'accompagne d'exactions et de violations des Droits de l'homme en tout genre, et crée un « Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo », en 2001. Ce panel rend un premier rapport en octobre 2002. Le constat qu'il y dresse est stupéfiant.

Contrairement aux éditoriaux optimistes sur la mise en place progressive des accords de Lusaka dans le pays, les auteurs y expliquent en effet que les « pays pillards » maintiennent délibérément une instabilité de façade sur place, afin de justifier leur présence militaire et de continuer l'exploitation illégale des sous-sols. Pour résumer : si le pillage apparaissait au départ comme un moyen de financer la guerre, la guerre sert désormais à justifier le pillage. C'est ainsi que les Forces de défense populaire de l'Ouganda continuent, selon les experts onusiens, à provoquer des conflits ethniques en Ituri, afin de pouvoir conserver des troupes armées dans la région. Quant au Rwanda, il a expulsé de force des Tutsis congolais qui vivaient jusqu'ici dans des camps de réfugiés installés sur son territoire. Cette présence de Tutsis au Congo, tout près de la frontière avec le Rwanda, permet à Kigali de s'assurer du maintien de sa sphère d'influence dans la région.

Mais, conscients qu'il leur faudra forcément se retirer dans un futur proche, les trois puissances étrangères encore présentes au Congo (le Rwanda, le Zimbabwe et l'Ouganda) organisent déjà les modalités d'une poursuite de l'exploitation des sous-sols en temps de « paix ».

L'Ouganda a choisi, pour maintenir sa domination sur le pays sans ses forces armées, de former des milices armées, chargées d'effectuer très prochainement les missions jusqu'ici réalisées par l'armée régulière, à savoir la défense des

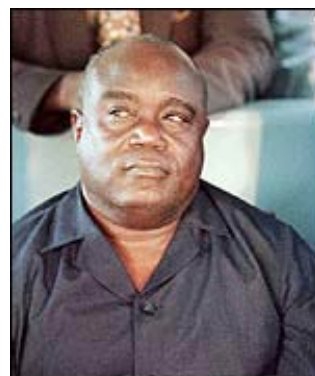
gisements et des voies de communication. Le Rwanda, pour sa part, a lui aussi commencé à retirer ses hommes. Mais il a déjà remplacé la plupart des Congolais dirigeant des sociétés d'exploitation par des hommes d'affaires rwandais, qui assureront la poursuite du pillage au bénéfice du régime de Paul Kagamé. Un grand nombre de soldats rwandais ont par ailleurs été intégrés au sein de l'armée nationale congolaise. Quant au Zimbabwe, qui est le pays le plus proche du gouvernement de Joseph Kabila, il a signé, au cours des dix-huit derniers mois, un grand nombre d'accords avec des entreprises congolaises pour former des consortiums. Ces accords lui donnent la mainmise sur une part importante des ressources du pays, malgré un retrait complet de ses troupes du centre diamantifère de Mbuji Layi, en août 2002. En trois ans, le Congo a ainsi cédé pour 5 milliards de dollars de titres du secteur minier étatique à des entreprises privées sous contrôle zimbabwéen, sans que l'on puisse constater la moindre compensation ou le moindre bénéfice dans les finances congolaises. La domination change donc de nature : alors que le pillage était auparavant réalisé par les armées, il est désormais remplacé par des systèmes de fraude organisée, de fraude fiscale, et d'extorsion, dans des montages complexes qui ressemblent à ceux réalisés par les organisations criminelles.

Les vrais bailleurs de fonds de la guerre

Mais ce qui nous intéresse ici n'est pas de montrer le fonctionnement de ce pillage organisé, ni ses finesses. Savoir que des puissances autrefois exploitées peuvent aujourd'hui exploiter jusqu'à l'épuisement un État voisin n'a rien d'exceptionnel. En revanche, la pièce manquante de ce puzzle est à chercher dans les pays du Nord.

L'exploitation du diamant ou du cobalt n'est pas destinée à un marché local, ni même régional, mais bien aux pays industrialisés

d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Asie du Sud-Est ou du Proche-Orient. Ce sont ces pays qui, en violation des principes directeurs de l'OCDE, achètent les matières premières en provenance du Congo. Ce sont eux les bailleurs directs de la guerre qui ravage la région depuis six ans. Quelles puissances y sont donc à l'œuvre ?



Laurent-Désiré Kabila

La Belgique, en tant qu'ancienne puissance coloniale et avec la plaque tournante du diamant qu'est Anvers, est le pays le plus représenté dans la liste des sociétés occidentales travaillant au Congo, avec 21 sociétés belges sur 85 recensées. Un personnage incarne à la perfection cette ingérence : il s'agit de George Forrest, qui dirige la multinationale **George Forrest International**. Celui-ci, aux dires du Groupe d'experts, est à l'origine des premières joint-ventures entre des sociétés privées et la Gécamines, la société minière d'État. Il fût même nommé président de cette dernière de novembre 1999 à août 2001, alors même que certaines de ses sociétés étaient en négociation avec l'entreprise congolaise. Il faut dire que George Forrest est également dans le marché de l'armement, puisqu'il possède 100 % de la société New Lachaussée, en Belgique, principal fabricant de douilles, de grenades, d'armes légères et de lanceurs d'engins. Une spécificité qui a dû convaincre le gouvernement congolais de ne pas se montrer trop

regardant. D'autant que, selon le rapport, il bénéficie du ferme soutien de milieux politiques en Belgique.

Le rapport met également en lumière un grand nombre de connexions politico-diplomatiques, voire mafieuses. Par exemple, les liens entre une société d'exploitation minière zimbabwéenne, exploitant des gisements congolais, et le trafiquant d'armes et de diamant ukrainien, Leonid Minim. Au cœur des négociations entre des sociétés du Zimbabwe et les sociétés minières étatiques congolaises, on trouve surtout la société Oryx National Resources, de Thamer Bin Said Ahmed Al-Shanfari, un Libanais proche d'importants entrepreneurs du Golfe tels que Issa al-Kawari, qui gère la fortune de l'émir déposé du Qatar. La société Oryx travaille de manière très proche avec Avient Air, une entreprise militaire qui fournit ses services et de l'équipement aux forces armées du Zimbabwe et à l'armée régulière du Congo. En avril 2002, Avient Air a ainsi vendu six hélicoptères au gouvernement de Kinshasa. Par l'intermédiaire d'Andrew Smith [4], ancien capitaine de l'armée britannique, cette compagnie avait été choisie pour organiser des bombardements sur l'est du pays, en 1999-2000. John Bredenkamp, qui possède la société Tremalt Ltd. [5], a proposé de servir d'intermédiaire entre le gouvernement congolais et l'Aviation Consultancy Services Company (ACS), afin que celle-ci fournisse du matériel militaire à Kinshasa. Après enquête, il apparaît pourtant que l'ACS ne représente rien de moins que... British Aerospace, Dornier (société française) et Agusta (société italienne).

Du côté rwandais, le réseau des élites au cœur du pillage des ressources congolaises entretient des liens étroits avec d'importants responsables du crime organisé. Sont notamment cités dans le rapport Victor Bout, ancien membre du KGB et grand trafiquant d'armes, qui fournit ses avions aux forces rwandaises, Sanjivan Ruprah, un trafiquant d'armes kenyan d'origine indienne, et Richard Muamba Nozi, un négociant de diamants congolais.



Joseph Kabila devant un portrait de son père, Laurent Désiré

L'épouvantail « Al Qaïda » utilisé pour remplacer certains acteurs

Plus étonnant, l'ombre d'« Al Qaïda » surgit à plusieurs moments afin de discréditer certains des acteurs sévissant au Congo et de les remplacer par d'autres. La société Oryx est ainsi accusée par la BBC, en octobre 2001, d'avoir au sein de ses actionnaires un membre d'Al Qaïda. L'information est démentie par la suite, mais entre-temps, la société de Thamer Bin Said Ahmed Al-Shanfari a attiré l'attention et se retrouve au centre de plusieurs commissions d'enquête, en Belgique et aux États-Unis. Ce qui contribue à affaiblir sa position et sa crédibilité dans le panier de crabes congolais. Le trafiquant d'armes Sanjivan Ruprah subit peu après le même sort : début 2002, il est arrêté en Belgique. Au cours de l'interrogatoire, il fait état de ses contacts avec des agents de la CIA et évoque les relations russo-israélienne sur fond de trafic de diamants, en impliquant Victor Bout. Il est relâché. En août de la même année, il est arrêté à nouveau en Italie pour présentation de faux passeport. L'inculpation se transforme vite, dans les médias, en une supposée participation au réseau d'Oussama Ben Laden. Victor Bout est lui même accusé par l'International Consortium of Investigative Journalists de Washington d'avoir vendu des armes au régime des talibans, en Afghanistan. Le responsable rwandais du bureau Congo, chargé de négocier avec les entreprises congolaises, était Aziz Nassour, marchand de diamant d'origine libanaise. Il est soudainement remplacé, en 2000, par un diamantaire israélien, Philippe Surowicz. Deux ans plus tard, il apparaît dans une enquête du *Washington Post* qui le lie à un trafic de diamants qui aurait servi à financer Al Qaïda.

Qui se sert de l'épouvantail Al Qaïda ? Qui fait et défait les réseaux de pillage au Congo-Kinshasa ? L'ampleur et la complexité des montages financiers, ainsi que des acteurs en cause dans ce dossier semblent indiquer que le Congo est la cible d'une bataille diplomatique qui dépasse ses simples enjeux internes et renvoie à une confrontation plus globale.

Nous reproduisons ci-dessous pétition que lancée par le Parti communiste français (PCF) pour obtenir la création d'une commission d'enquête internationale sur les implications des multinationales dans les conflits en Afrique.

L'Afrique occupe une place grandissante dans les enjeux capitalistes mondiaux avec près du tiers des réserves en matières premières de la planète.

Les pays africains subissent l'échange inégal et la forte diminution du champ d'intervention publique des anciennes puissances métropolitaines qui veulent perpétuer leurs dominations à moindre frais.

Affaiblis par les plans d'ajustement structurels du FMI et de la Banque mondiale, ils sont devenus aujourd'hui les proies faciles des sociétés multinationales. Ce n'est donc pas par hasard que l'Afrique détient le triste record du nombre de guerres et de conflits dans le monde. Ceux-ci engendrent des millions de morts, de blessés, de déplacés ainsi que des catastrophes environnementales. Le pillage des ressources par les multinationales et les marchands d'armes, qui ont pignon sur rue dans les pays occidentaux, s'effectue avec la complicité des cleptocraties locales et des pays environnants. Il apparaît comme l'une des principales raisons du déclenchement et de la perpétuation des conflits. Trois rapports de l'ONU ont mis en évidence, preuves à l'appui, ce mécanisme mortifère en œuvre au Congo-Zaïre où une véritable guerre prédatrice impliquant de nombreux pays et puissances financières a fait plus de trois millions de victimes.

Cette prédation au centre de laquelle apparaissent les multinationales se traduit par un recul sans précédent des droits humains. Elle ne pourrait s'exercer sans des complicités

locales et mondiales, étatiques et privées qu'il s'agirait de mettre à jour.

Par conséquent, les signataires de cette pétition demandent au gouvernement français, qui se doit de contribuer à la mise en place d'un nouvel ordre international : d'agir auprès de l'ONU pour la mise en place d'une commission d'enquête internationale qui établira le rôle et les responsabilités éventuels de tous les acteurs, dont les multinationales, dans la déstabilisation des États et le déclenchement des conflits ces trente dernières années. Son rapport sera transmis à la Cour pénale internationale et aux juridictions des pays concernés pour qu'il y ait enfin des sanctions contre les pays, les particuliers et les entreprises participant au pillage et aux guerres se déroulant sur le continent africain.

► [Cette pétition peut être signée en ligne sur le site du PCF.](#) _

[1] Colette Braeckman, *Les Nouveaux prédateurs. Politique des puissances en Afrique centrale*, Fayard, Paris, 2003.

[2] Claire Brisset, « L'Afrique des Grands Lacs oubliée », *Le Monde diplomatique*, mai 2003.

[3] Le colombo tantalite (ou coltan) est un minerai précieux indispensable aux alliages utilisés pour les avions, les téléphones portables ou encore les microprocesseurs.

[4] Celui-ci a rencontré, fin 2002, avec John Bredekamp, des diplomates britanniques, afin d'évaluer les moyens de contrer la tornade médiatique qui s'est abattue sur eux à la suite de la publication du rapport de l'ONU.

[5] La société Tremalt est propriétaire, pour une période de 25 ans, des droits d'exploitation de six concessions de Gécamines, qui contiennent plus de 2,7 millions de tonnes de cuivre et 325 000 tonnes de cobalt

Documents



Rapport 2002 du Groupe d'experts de l'ONU

Rapport final du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesse de la République démocratique du Congo (version française).

16 octobre 2002. Référence ONU : S/2002/1146.

PDF - 295.3 ko



Rapport 2003 du Groupe d'experts de l'ONU

Rapport final du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesse de la République démocratique du Congo (version française).

23 octobre 2003. Référence ONU : S/2003/1027.

PDF - 247.5 ko

Voltaire est le magazine quotidien d'analyses internationales de l'association « Réseau Voltaire pour la liberté d'expression » qui en détermine la ligne éditoriale.

Voltaire est publié par les Éditions Thomas Paine, SARL de presse 448 286 203 RCS Bobigny. Siège social : 8, rue Auguste-Blanqui, 93200 Saint-Denis, France.

Directeur de la publication : Thierry Meyssan.

ISSN en cours. CMPP en cours.

Voltaire est publié 280 fois par an et distribué par courrier électronique au format PDF.

Prix de vente au numéro :

Allemagne 1,85 €, Belgique 1,12 € ; Canada 3 \$; Espagne 1,09 € ; France 0,56 € ; Hong-Kong 1 \$; Luxembourg 2,23 € ; Nouvelle-Zélande 2,99 \$; Pays-Bas, 1,15 € ; Royaume-Uni 1,5 £ ; Suisse 2,5 FS.

Abonnement trimestriel : particuliers 20 €, institutions et sociétés 50 €.

Abonnement annuel : particuliers 72 €, institutions et société 180 €.

Paiement électronique sécurisé par Écopay :

www.reseauvoltaire.net/abonnement.php.

Changement de régime aux États-Unis

Requiem pour la Constitution

Albert Gore, vice-président sous William Clinton, a prononcé, le 9 novembre 2003, un virulent discours contre l'évolution totalitaire du pouvoir à Washington. Il reproche à l'administration Bush de s'éloigner dangereusement des principes de la Constitution. Dans leur histoire, les États-Unis ont connu en temps de guerre la suspension temporaire des libertés civiles, mais celles-ci étaient rétablies à l'issue du conflit. Le problème, constate-t-il, est que la guerre va durer, selon le gouvernement, « pour le restant de nos vies ». L'ancien candidat à la présidence des États-Unis s'interroge : « Quand verrons-nous cette atteinte à nos libertés mourir d'une mort naturelle, si toutefois nous pouvons espérer en être un jour témoins ? » Nous diffusons la seconde partie de cet important discours dont le début a été publié hier.

[...] [Cliquez ici pour lire la première partie du discours](#)



Tout au long de l'histoire des États-Unis, ce que nous nommons aujourd'hui les libertés civiles a souvent été bafoué et mutilé en temps de guerre ou lorsque la sécurité était apparemment menacée. Des exemples parmi les plus connus sont les « lois sur les Étrangers et la Sédition » de 1798-1800, la suspension temporaire de l'habeas corpus durant la guerre civile, les abus extrêmes pendant la Première Guerre mondiale et les fameux Red Scare et Palmer Raids immédiatement après la guerre [N.d.T. Arrestation et déportation de centaines d'immigrants accusés d'être communistes ou anarchistes], la scandaleuse détention des états-uniens d'origine japonaise pendant la deuxième guerre mondiale ainsi que les excès du FBI et de la CIA durant la guerre du Viêt-Nam

et lors des mouvements sociaux de la fin des années soixante et du début des années soixante-dix.

Néanmoins, chaque fois, la nation retrouvait son équilibre avec la fin de la guerre et intégrait les leçons apprises lors des cycles récurrents d'excès puis de regret.

Nous avons des raisons de nous inquiéter cette fois-ci, car ce que nous traversons ne constitue peut-être pas encore une fois la première partie d'un cycle récurrent, mais au contraire le début de quelque chose d'inédit. D'une part, le gouvernement dit de cette guerre qu'elle « *durera pour le restant de nos vies* ». D'autres ont exprimé un point de vue selon lequel, avec le temps, elle commencera à ressembler à la « guerre » contre la drogue, c'est-à-dire qu'elle prendra la forme d'une lutte plus ou moins permanente, monopolisant dorénavant une part significative de nos forces de l'ordre et de notre politique sécuritaire. Si tel est le cas, alors quand verrons-nous cette atteinte à nos libertés mourir d'une mort naturelle, si toutefois nous pouvons espérer en être un jour témoins ?

Il est important de se souvenir qu'à travers l'histoire, la perte par les citoyens de leurs libertés civiles et la concentration de trop de pouvoir illimité entre les mains de l'exécutif vont de pair. Ce sont les deux faces de la même pièce.

Un deuxième motif d'inquiétude, qui laisse à penser que nous assistons à une discontinuité plutôt qu'à une nouvelle période d'un cycle récurrent, est le fait que les nouvelles technologies de surveillance, depuis longtemps anticipées par des écrivains tels qu'Orwell et les autres prophètes de l'« État Policier », sont à l'heure actuelle plus répandues que jamais.

Elles représentent, de plus, un potentiel permettant de déséquilibrer la balance entre le pouvoir de l'appareil d'État et les libertés individuelles, et cela de manière à la fois subtile et profonde.

« Ces technologies sont utilisées dans de nombreuses entreprises [...] afin de préparer chaque année, pour le gouvernement, des millions de rapports sur les activités suspectes de leurs clients. »

En outre, ces technologies sont couramment utilisées non seulement par le gouvernement mais aussi par les entreprises et autres entités privées. Elles sont utilisées dans de nombreuses entreprises, particulièrement dans le milieu de la finance et dans le cadre de l'application des nouvelles exigences du Patriot Act, afin de préparer chaque année, pour le gouvernement, des millions de rapports sur les activités suspectes de leurs clients. Elles leur sont également utiles, dans le cadre de la souplesse nouvellement accordée aux entreprises, afin de partager mutuellement des informations au sujet de leurs clients.

Le troisième motif d'inquiétude est la menace de nouvelles frappes terroristes qui se fait décidément trop réelle. Du reste, l'utilisation potentielle d'armes de destruction massive par des groupes terroristes a vraiment fait naître un nouvel

impératif pratique de prompt exercice d'un pouvoir discrétionnaire par la branche exécutive, tout comme le développement des armes nucléaires et des missiles balistiques intercontinentaux avait fait émerger un nouvel impératif pratique, lors de la Guerre froide, qui modifiait l'équilibre des responsabilités entre le Congrès et le président pour la prise de décisions dans l'éventualité d'un conflit armé.

« Le plus inquiétant selon moi, est l'approche idéologique agressive du gouvernement actuel qui semble déterminé à avoir recours à la peur comme outil politique pour consolider son pouvoir »

En revanche le président Bush a étendu ce nouvel impératif pratique au-delà de ce qui est salutaire pour notre démocratie. En effet, il a notamment tenté de donner une portée maximale à son pouvoir au sein du système états-unien en accentuant son rôle de commandant en chef bien au-delà de tous les présidents qui l'ont précédé, l'endossant aussi fréquemment et ostensiblement que possible, le projetant dans la sphère nationale et le mêlant à ses autres rôles : celui de chef du gouvernement, de chef de l'État et particulièrement son rôle politique à la tête du parti républicain.

En vérité, le nouvel élément le plus inquiétant selon moi est l'approche idéologique agressive du gouvernement actuel, qui semble déterminé à avoir recours à la peur comme outil politique pour consolider son pouvoir et échapper à toute responsabilité quant à l'utilisation de celui-ci. S'il est vrai qu'en ce qui concerne son approche désastreuse des relations internationales, l'unilatéralisme et la domination tiennent lieu de lignes directrices, il en est de même pour l'approche de la politique nationale de ce gouvernement. Il s'impatiente devant tout obstacle à l'exercice de son pouvoir à l'étranger ; qu'il s'agisse de nos alliés, des Nations unies ou des lois internationales. De façon similaire, il s'impatiente devant tout obstacle s'opposant à son recours au pouvoir à l'intérieur du pays ; qu'il s'agisse du Congrès, des cours de justice, de la presse ou de l'autorité de la loi.

Ashcroft a également autorisé les agents du FBI à assister aux regroupements religieux, rassemblements, meetings politiques et toute autre activité citoyenne ouverte au public simplement à la propre initiative des agents, inversant une politique datant de plusieurs décennies qui rendait nécessaire la justification aux superviseurs du fait que de telles infiltrations présentent un lien avéré avec une enquête légitime.

Ils ont même pris des initiatives qui semblent clairement destinées à réprimer la dissidence. Le département de la Justice de Bush a récemment engagé une très alarmante procédure criminelle à l'encontre du groupe d'action environnementale Greenpeace, suite à son action de protestation indirecte et non-violente contre ce que Greenpeace a déclaré être une importation illégale d'acajou protégé en provenance d'Amazonie. Des experts juristes indépendants et historiens ont affirmé que les poursuites, au nom d'une loi obscure et bizarre datant de 1872 et portant sur la « contrebande chez les matelots », paraissent être destinées à limiter les activités de Greenpeace dans le cadre du Premier Amendement [N.d.T. Article de la constitution garantissant notamment les libertés de parole, de la presse, de se rassembler et d'organiser des pétitions].

Parallèlement aux poursuites jusqu'ici inédites engagées contre Greenpeace, le gouvernement Bush a annoncé, il y a tout juste quelques jours, qu'il renonçait à poursuivre ses investigations portant sur cinquante centrales électriques pour l'infraction à la loi sur la qualité de l'air ; acte qui, selon le sénateur Chuck Schumer « *annonce en somme que l'industrie énergétique est maintenant libre de polluer en toute impunité* ».

« Politisation du maintien de l'ordre »

La politisation du maintien de l'ordre par ce gouvernement contribue à son objectif plus large de faire machine arrière dans le domaine de la politique gouvernementale instaurée par le New Deal et le mouvement progressiste. À cette fin, ils réduisent la garantie du maintien des droits civiques, des droits de la femme, de l'impôt progressif, des taxes foncières, de l'accès juridique, de la couverture maladie et bien d'autres acquis. De plus, ils abordent tous les problèmes jusqu'au bout sous l'angle du combat partisan, y compris dans les domaines de la sécurité nationale et du terrorisme.

Au lieu d'essayer de faire de la « guerre au terrorisme » une cause bipartisans, le gouvernement Bush s'est constamment efforcé de l'exploiter à des fins politiciennes. Le président Bush part verbalement en guerre contre le terrorisme dans presque tous ses discours de campagne et dîners de récolte de fonds pour son parti politique. Il s'agit là de son thème politique de prédilection. Des candidats démocrates tels que Max Cleland de Georgie ont été qualifiés d'antipatriotes pour avoir voté différemment de la Maison Blanche au sujet d'obscur amendements à la loi sur la sécurité nationale.

Localisation de « démocrates à l'aide de la technologie déployée pour pister les terroristes »

Lorsque le chef de file des républicains à la Chambre des représentants, Tom DeLay, s'est trouvé gêné dans sa tentative visant à récolter plus de sièges parlementaires au Texas en imposant un très exceptionnel vote de redécoupage au sein du Sénat de cet État, il a eu la possibilité de suivre la trace des législateurs démocrates qui avaient fui l'État afin d'empêcher un quorum (et ainsi d'empêcher le vote) en bénéficiant de l'appui du département de la Sécurité de la Patrie du président Bush, de rien de moins que 13 employés de la Federal Aviation Administration qui ont mené des recherches huit heures durant, ainsi qu'au moins un agent du FBI (bien que plusieurs autres agents à qui il a été demandé leur coopération aient refusé d'obtempérer).

En localisant rapidement les démocrates à l'aide de la technologie déployée pour pister les terroristes, les républicains ont été en mesure de réussir à concentrer la pression populaire sur le plus fragile des sénateurs et forcer le vote de leur nouveau plan de découpage des circonscriptions. Aujourd'hui, et grâce en partie aux efforts de trois agences fédérales différentes, Bush et DeLay se félicitent de l'obtention de nouveaux sièges parlementaires républicains pour la prochaine assemblée s'élevant possiblement au nombre de sept.

Il se trouve que la date de déclenchement par la Maison-Blanche de sa

campagne parlementaire en faveur de la guerre contre l'Irak a aussi coïncidé exactement avec le lancement de la campagne électorale au mois de septembre 2002. Le chef de cabinet du président a déclaré que ce calendrier avait été choisi en raison du fait que « *d'un point de vue marketing, il n'est pas conseillé de lancer de nouveaux produits au mois d'août* ».

Le conseiller politique à la Maison-Blanche, Karl Rove, a conseillé les candidats républicains en leur disant que leur meilleure stratégie politique serait d'« avancer avec la guerre ». Du reste, aussitôt que les troupes ont commencé à être mobilisées, le Comité national républicain a fait distribuer des pancartes de jardin à travers tout le pays, sur lesquelles était écrit « *Je soutiens le président Bush et les troupes* », comme s'ils ne formaient qu'une seule et même entité.

Cet effort permanent en vue de politiser la guerre en Irak et la guerre au terrorisme à des fins partisans est manifestement nuisible à la perspective d'un soutien bipartisan aux politiques nationales sur la sécurité. Dans un contraste saisissant, considérez l'attitude différente qui fut adoptée par le Premier ministre Winston Churchill durant les jours terribles d'octobre 1943 quand, en pleine Seconde Guerre mondiale, il baignait dans une controverse susceptible de rompre sa coalition bipartisane. Il déclara : « *Ce qui maintient notre unité c'est la poursuite de la guerre. Il n'a été demandé à aucun... homme de renoncer à ses convictions. Il serait indécent et déplacé de le faire. Nous sommes liés ensemble par quelque chose d'extérieur, qui focalise notre attention. Le principe sur lequel nous nous appuyons est "Tout doit être mis au service de la guerre, que ce soit sujet à controverse ou pas, et rien qui est sujet à controverse et qui ne rende service à l'effort de guerre." C'est notre position. Nous devons aussi rester vigilants afin que les nécessités de la guerre ne soient pas exploitées pour introduire discrètement des réformes sociales ou politiques aux lourdes conséquences.* »

« La liberté n'est jamais mieux garantie que par la séparation des pouvoirs en branches équivalentes [...], afin de prévenir la concentration dangereuse de trop de pouvoir aux mains d'un seul individu »

C'est néanmoins exactement ce que le gouvernement Bush tente de faire : instrumentaliser la guerre au terrorisme dans un but partisan et pour introduire des réformes controversées, présentant de lourdes implications sur le plan de la politique sociale dans un effet de « revers », avec pour objectif de consolider son pouvoir politique.

C'est là une approche qui va nettement à contre-courant de notre esprit national. Le respect pour notre président est important. Mais il en va de même du respect pour notre peuple. Nos pères fondateurs savaient, et notre histoire a prouvé, que la liberté n'est jamais mieux garantie que par la séparation des pouvoirs en branches équivalentes au sein d'un système de contrôle mutuel et d'équilibre, afin de prévenir la concentration dangereuse de trop de pouvoir aux mains d'un seul individu ou groupe.

Nos fondateurs avaient aussi une conscience aiguë du fait que l'histoire mondiale prouve que les républiques sont fragiles. À l'heure même de la

naissance des États-Unis à Philadelphie, lorsqu'on demanda à Benjamin Franklin « *Qu'avons-nous là ? Une république ou une monarchie ?* » il répondit avec prudence « *Une république, si vous pouvez la préserver.* »

Alors même que nous nous trouvions au coeur de notre plus grande épreuve commune, Lincoln savait que notre destin était lié à la question plus vaste de savoir si une quelconque nation ainsi conçue pouvait longtemps perdurer.

Ce gouvernement semble refuser le fait que le défi de la préservation de la liberté démocratique ne peut pas être relevé en renonçant aux valeurs primordiales des États-Unis. Il est incroyable que ce gouvernement ait tenté de remettre en cause les droits les plus précieux que les États-Uniens ont défendus de part le monde durant 200 ans : garantie de procédure régulière, traitement égalitaire au regard de la loi, respect de la dignité de l'individu, droit de ne pas voir ses biens perquisitionnés ou saisis de manière irraisonnable, liberté vis-à-vis de la surveillance rapprochée exercée par le gouvernement. Par ailleurs, au nom de la sécurité, ce gouvernement a tenté de reléguer le Congrès et les cours de justice à la périphérie du pouvoir et de remplacer notre système démocratique de contrôle mutuel et d'équilibre par un exécutif déresponsabilisé. Durant tout ce temps, il a aussi constamment cherché de nouvelles manières d'exploiter la perception de la crise afin d'en tirer des bénéfices partisans et la domination politique. Comment osent-ils !

« Notre gouvernement dispose largement de l'autorité nécessaire dans le cadre de la constitution pour prendre ces mesures qui sont véritablement essentielles afin d'assurer notre sécurité. »

Il y a des années, pendant la Seconde Guerre mondiale, l'un des plus éloquents juges à la Cour suprême, Robert Jackson, écrivait qu'en temps de guerre on se devait d'accorder « la plus grande liberté d'action » au président, mais il nous mettait en garde contre « *l'inconséquente et irresponsable invocation de la guerre comme excuse pour tenir la branche exécutive à l'écart de l'autorité des lois qui gouvernent notre république en temps de paix. Aucun repentir ne serait jamais en mesure d'expier le péché à l'encontre du libre gouvernement,* » déclarait Jackson, « *de considérer qu'un président puisse échapper au contrôle des pouvoirs exécutifs par le biais de la loi lui conférant son rôle militaire. Notre gouvernement dispose largement de l'autorité nécessaire dans le cadre de la constitution pour prendre ces mesures qui sont véritablement essentielles afin d'assurer notre sécurité. Simultanément, notre système requiert que le gouvernement n'agisse que dans la limite de mesures qui ont fait l'objet d'un débat ouvert et réfléchi au Congrès et auprès du peuple états-unien, et que les intrusions dans l'espace de liberté et de dignité dont dispose chaque individu soient soumises à l'examen de tribunaux ouverts aux plus démunis, et indépendants du gouvernement qui restreint leur liberté.* »

Alors quelles seraient les solutions ? Pour commencer, notre pays devrait trouver un moyen de mettre immédiatement fin aux mesures de détention indéfinie de citoyens états-unien sans éléments à charge et sans constat judiciaire justifiant leur emprisonnement.

Une telle conduite est incompatible avec les traditions et valeurs états-uniennes, avec leurs principes sacrés de garantie de procédure légale régulière et de séparation des pouvoirs.

Il n'est pas accidentel que notre constitution impose un « procès public et rapide » lors de poursuites criminelles. Les principes de liberté et de responsabilité du gouvernement, au coeur de ce qui rend notre pays unique, exigent cela comme minimum. Le traitement réservé par le gouvernement Bush aux citoyens états-uniens qu'il qualifie de « combattants ennemis » est, sans exagération, rien de moins qu'anti-américain.

En second lieu, les citoyens étrangers détenus à Guantanamo devraient bénéficier d'audiences afin de déterminer leur statut selon l'article V de la Convention de Genève. De telles audiences furent accordées par les États-Unis aux combattants capturés lors de chaque guerre jusqu'à celle-ci, y compris la guerre du Vietnam et la guerre du Golfe.

Si nous ne leur donnons pas cette occasion, comment pouvons-nous espérer que les soldats états-uniens capturés à l'étranger soient traités avec le même respect ? Nous le devons à nos frères et sœurs qui se battent pour défendre la liberté en Irak, en Afghanistan et ailleurs dans le monde.

Troisièmement, le président devrait obtenir l'autorisation du Congrès avant d'avoir recours aux commissions militaires qu'il dit vouloir utiliser en lieu et place des tribunaux civils pour juger ceux parmi les prisonniers qui sont accusés d'avoir enfreint les lois de la guerre. Les commissions militaires ont un statut spécial dans la loi états-unienne et présentent des dangers uniques. Le procureur et le juge travaillent pour le même homme qui est le président des États-Unis. De telles commissions peuvent être appropriées en temps de guerre, mais elles doivent être approuvées par le Congrès, comme c'était le cas durant la Seconde Guerre mondiale, et le Congrès doit délimiter le champ d'exercice de leur autorité. L'examen de leurs décisions doit être disponible auprès d'une cour civile, au minimum la Cour suprême, comme ce fut également le cas pendant la Seconde Guerre mondiale.

« Ce gouvernement a fait un usage abusif du statut de témoin matériel en maintenant indéfiniment des individus en détention sans charges pesant contre eux »

Ensuite, la grandeur de notre nation se mesure à la façon dont nous traitons ceux d'entre nous qui sont le plus vulnérables. On devrait garantir des droits fondamentaux aux non-citoyens que le gouvernement veut placer en détention. Le gouvernement devrait cesser d'abuser du statut de témoin matériel. Ce statut fut créé pour garder brièvement en détention les témoins avant qu'ils ne soient appelés à témoigner devant un grand jury. Ce gouvernement en a fait un usage abusif en maintenant indéfiniment des individus en détention sans charges pesant contre eux. Ce n'est tout simplement pas correct.

Enfin, j'ai étudié le Patriot Act et j'ai découvert qu'en parallèle de ses nombreux

excès, il contient quelques modifications nécessaires à la loi. Il est du reste certainement avéré que nombre des pires abus sur le plan de la garantie de procédure légale régulière et des libertés civiles qui sont actuellement commis, le sont en vertu de lois et ordres exécutifs autres que le Patriot Act.

Quoi qu'il en soit, je suis convaincu que le Patriot Act s'est avéré être, tout bien pesé, une terrible erreur et qu'il est devenu une sorte de Résolution du Golfe du Tonkin conférant l'aval du Congrès à l'assaut du président contre les libertés civiles. Ainsi, je crois fermement que les quelques bons aspects de cette loi devraient être votés de nouveau sous la forme d'une nouvelle loi plus réduite, mais que le Patriot Act doit être abrogé.

« Les principes de la Constitution n'ont de valeur que si nous les appliquons en des temps difficiles tout comme en des temps ordinaires »

John Adams, en 1780, a écrit que notre gouvernement est fait de lois et non pas d'hommes. Ce qui est remis en question aujourd'hui est le principe fondateur de notre nation et donc la nature profonde des États-Unis. Comme l'a écrit la Cour suprême : « *Notre Constitution est une convention s'étendant de la première génération d'États-unis jusqu'à nous, puis vers les générations futures.* » La Constitution n'inclut pas d'exception pour les temps de guerre, même si ses fondateurs connaissaient bien la réalité de la guerre. En outre, comme le rappelait Justice Holmes peu après la Première Guerre mondiale, les principes de la Constitution n'ont de valeur que si nous les appliquons en des temps difficiles comme en temps ordinaire.

Pour nous, la question qui se pose pourrait ne jamais revêtir autant d'importance : continuerons-nous à vivre en tant que peuple soumis à l'autorité de la loi telle qu'incarnée par notre Constitution ? Ou décevrons-nous les générations futures en leur laissant une Constitution grandement diminuée quant à la place de la liberté dont nous avons hérité par nos ancêtres ?

Notre choix est clair.

La première moitié de ce discours a été publiée hier dans *Voltaire* n°10 et sur ReseauVoltaire.net.

Traduction : Hervé Duval / Réseau Voltaire.
Discours en anglais sur MoveOn.org.

Impossible d'être à la fois démocrate et colonisateur

Analyse

De plus en plus d'Israéliens s'inquiètent de l'impact négatif de la poursuite de la politique coloniale d'Ariel Sharon pour la démocratie israélienne. Autrefois cantonnée dans les partis de gauche israélien, cette opinion est désormais émise dans toutes les couches de la société. Le quotidien *Ha'aretz* leur ouvre ses colonnes sur ce thème.

L'historien militant, Ze'ev Strernhell fait part de son indignation face aux manipulations du gouvernement Sharon et de ses relais dans l'appareil judiciaire pour empêcher la procureur chargée de l'enquête sur le bombardement du camp palestinien de Nusseirat de témoigner devant la Knesset. Estimant que la démocratie ne peut fonctionner que si les citoyens sont informés, il s'interroge sur ce que veulent cacher les autorités et se demandent si les Palestiniens tués dans ce camps de réfugié le 19 octobre ne l'ont pas été lors d'un test de nouvelles armes de l'aviation israélienne.

Avraham Shalom, ancien dirigeant du Shin Bet, le service de contre-espionnage israélien, s'inquiète quant à lui de l'impact de la « barrière de sécurité » installé autour de la Cisjordanie. Loin de décourager les attaques terroristes, ce mur va développer la corruption dans l'armée aux points de passage et entraîner une fracture dans la société israélienne. Il faut donc renoncer à sa construction et accorder aux Palestiniens la constitution d'un État en revenant aux frontières de 1967. Avraham Shalom se fait ici le porte-parole des quatre anciens dirigeants du Shin Bet qui se sont prononcés contre la politique d'Ariel Sharon dans la presse israélienne au début du mois.

L'opposant et journaliste saoudien, Mansour al-Nogaïdan, interdit de publication dans son pays pour avoir mis en cause l'influence intellectuelle du clergé wahhabite saoudien sur les pirates de l'air supposés avoir commis les attentats du 11 septembre, condamne l'intégrisme dans son pays dans le *New*

York Times. Dénonçant l'extrémisme dans le clergé et l'enseignement et la complicité passive du pouvoir, il affirme que Riyad mettra longtemps avant de faire disparaître ce courant dans sa population. Il place ses espoirs dans la nouvelle génération de la famille royale saoudienne.

Omer Taspinar, chercheur à la Brookings Institution pronostique dans le *Washington Times* un rapprochement entre Ankara et Washington suite aux attentats d'Istanbul. Regroupant, sans preuves, les attentats en Irak, en Indonésie, au Maroc et en Turquie, il affirme que ses attaques visent directement ou indirectement les États-Unis et que la Turquie ne doit pas se laisser intimider, ne pas écouter les voix qui, dans sa population, préconisent plus d'indépendance vis-à-vis de Washington et doit frapper « le » terrorisme.

Ivo Daalder et Michael A. Levi s'inquiètent dans le *Los Angeles Times* des conséquences de l'affaire du nucléaire iranien sur les relations entre les États-Unis et l'Europe. Réalisant qu'il ne sera pas possible pour Washington de faire accepter aux Européens une politique agressive vis-à-vis de Téhéran alors que ces derniers sont parvenus à un accord, ils préconisent de changer de tactique et d'obtenir une déclaration fixant un ultimatum et des contraintes sévères à l'Iran sous peines de sanctions, sur le modèle de ce que prévoyait la résolution 1441 contre l'Irak.

Ze'ev Sternhell



Ze'ev Sternhell est historien, spécialisé dans l'étude des mouvements fascistes et de leurs racines historiques ainsi que sur les racines du sionisme. Il est professeur de Sciences politiques à l'université hébraïque de Jérusalem.

« L'obligation de savoir pour les citoyens »

Source : Ha'aretz

Référence : « The citizen's obligation to know », par Ze'ev Sternhell, *Ha'aretz*, 28 novembre 2003.

Suite à l'enquête sur l'attaque de l'armée de l'air israélienne contre le camp de réfugiés de Nusseirat à Gaza, le procureur général a appelé à la démission du responsable de l'enquête qui avait révélé cette affaire. Il faudrait lui rappeler que les gouvernements ne sont que les mandataires du pouvoir appartenant aux citoyens et que ceux-ci ont donc non seulement le droit mais aussi le devoir d'être informé. Un citoyen n'est pas qu'une personne qui vote parfois certaines années et sans la libre circulation des informations, la démocratie perd son sens.

La procureur **Edna Arbel** s'est vue interdire de présenter ses conclusions sur cette affaire devant la Knesset par le procureur général **Elyakim Rubinstein** qui a utilisé pour cela les règles administratives. Il ne s'était pas imposé à lui-même cette discipline quand il avait envoyé à **Ehud Barak** une « lettre privée » largement reprise dans les médias et qui avait servi la campagne électorale du Likoud à l'époque. Le gouvernement tente par tous les moyens de museler le Parlement et les médias pour cacher ce qui est peut-être l'expérimentation de

nouvelles armes sur le camp de Nusseirat le 19 octobre, faisant des douzaines de victimes.

Quelle que soit la vérité, nous devons la connaître, et pas uniquement grâce aux reportages du *Washington Post* ou de *CNN*.

Avraham Bendor

Avraham Bendor
(également connu sous le nom d'Avraham Shalom) est ancien dirigeant du Shin Bet, le service de contre-espionnage israélien (1980-1986).

« La mauvaise barrière »

Source : Ha'aretz

Référence : « The bad fence », par Avraham Bendor, *Ha'aretz*, 28 novembre 2003.

La barrière de séparation qui est construite en Judée et Samarie est parfois accusée de ne servir à rien mais en réalité, tout comme le Mur de Berlin pour la RDA, elle va causer du tort à Israël.

Cette barrière, vu le terrain qu'elle recouvre, va nécessiter d'être gardée par énormément de soldat et de policiers. Il y aura des émeutes aux points de passages tous les jours et des attaques fréquentes par des terroristes. En outre, le fait que des dizaines de milliers de personnes aient à passer tous les jours engendrera une industrie de tricherie, de stratagème et de corruption. En outre, l'humiliation que ressentiront les Arabes aux contacts de la barrière pourrait bien accroître l'activité terroriste. Dans le même temps les colons se sentiront supérieurs aux Arabes et cette attitude irritera davantage le reste de la société israélienne à leur égard, affaiblissant la cohésion nationale.

En outre, la barrière n'empêchera pas le terrorisme qui prendra désormais la forme d'attaque de mortiers contre des zones habitées israéliennes depuis les territoires palestiniens. Personne dans le monde ne croit, de toute façon, que cette barrière a un lien avec la sécurité. Ceux qui soulignent qu'une barrière identique autour de Gaza a empêché les attentats suicide de kamikazes provenant de ce territoire oublie de préciser qu'en contrepartie, il y a plus d'attaque à la roquette et que ce n'était pas nécessaire d'organiser des attaques-suicide depuis ces territoires puisqu'on pouvait le faire en partant de la Cisjordanie. Une barrière autour de la Cisjordanie n'empêchera pas les attentats suicide.

certains pensent que cette barrière devrait suivre le contour des frontières de 1967 mais cela entraînerait alors une séparation de fait sur les bases des anciennes frontières et, dès lors autant faire un traité de paix et se passer de la barrière.

Mansour al-Nogaidan



Mansour al-Nogaidan est éditorialiste pour le journal saoudien *Al-Riyadh*, il a été interdit d'exercer sa profession par un tribunal religieux saoudien suite à un article où il critiquait le wahhabisme et dénonçait l'intégrisme en Arabie saoudite et le présentait comme la cause du développement d'Al Qaïda.

« Dire la vérité face au fouet »

Source : New York Times

Référence : « Telling the Truth, Facing the Whip », par Mansour al-Nogaidan, *New York Times*, le 28 novembre 2003.

Il y a une semaine, j'étais censé me rendre dans un poste de police pour y recevoir 75 coup dans le dos suite à ma condamnation par un tribunal religieux pour avoir critiqué le wahhabisme. J'ai finalement décidé de ne pas y aller et j'ignore encore quelle sera la réaction des autorités.

Bien avant les attentats de Riyad en mai, je recevais des menaces en provenance de sympathisants d'Al Qaïda et malgré mes plaintes, et celles d'autres personnes dans mon cas, les autorités n'ont rien fait. Les récentes mesures contre des personnes suspectées d'actes terroristes occultent le fait que le vrai problème est la diffusion des idées extrémistes dans les écoles et mosquées saoudiennes. Le ministère de l'éducation et celui des affaires islamiques ont fondé récemment une commission chargée d'exclure les enseignants trop libéraux et, durant le ramadan, on a pu entendre des sermons contre les libéraux, les avocats des droits de la femme, les défenseurs de la laïcité, les chrétiens et les juifs mais pas contre les auteurs des attentats. Vu le contexte, cet extrémisme sera difficile à vaincre et je le sais d'autant mieux que j'ai moi-même été un wahhabite extrémiste brûlant les magasins vendant des films occidentaux et les locaux d'une association d'aide aux veuves et aux orphelins qu'avec mes amis nous considérons comme une association défendant la libération de la femme. J'ai découvert les auteurs musulmans en prison et cela a été une renaissance ; Mon pays a également besoin d'une renaissance et j'espère que la nouvelle génération de princes saoudiens, comme le prince Abdul Aziz, y parviendra.

Omer Taspinar

Omer Taspinar est codirecteur du programme turc de la Brookings Institution et professeur à la School of Advanced International Studies à la Johns Hopkins University.

« La réponse de la Turquie au terrorisme »

Source : Washington Times

Référence : « Turkey's response to terror », Omer Taspinar, *Washington Times*, 28 novembre 2003.

Suite aux attentats qui ont frappé Istanbul, les Turcs pleurent les victimes et tentent de comprendre pourquoi ils ont été frappés. La Turquie est devenue une ligne de front de la guerre au terrorisme.

Depuis que les mesures de sécurité ont été prises aux États-Unis, les terroristes se sont attaqués à des cibles plus faciles comme l'Indonésie, le Maroc, l'Arabie saoudite, la Tunisie et la Turquie mais les États-Unis restent leur cible numéro un. En Turquie, les attentats constituaient des messages à l'attention de

Londres et Tel-Aviv tout en indiquant au gouvernement turc : « votre coopération avec les États-Unis ne sera pas impunie ».

la Turquie est considérée comme un allié des États-Unis dans le monde islamique et je crains que les 60 à 70 % de Turcs opposés à la coopération avec les États-Unis n'arrivent à la conclusion qu'ils ont payé le prix de leur relation avec Washington ou avec Israël. Cela pourrait servir les arguments de certains pour engager des réformes politiques intérieures et extérieures mais Ankara a démontré face aux guérilla kurde qu'elle ne négociait pas ou ne changeait pas de politique sous la pression. En outre l'AKP ne veut pas apparaître comme mou face au terrorisme. Les attentats ne vont que développer la motivation pour combattre le terrorisme et développer les relations américano-turques.

Michael A. Levi, Ivo Daalder

Michael A. Levi est directeur du Strategic Security Project de la Federation of American Scientists. Il est également membre de la Brookings Institution.



Membre de la Brookings Institution, Ivo Daalder est ancien directeur des affaires européennes au National Security Council sous l'administration Clinton. Il est coauteur de *America Unbound : The Bush Revolution in Foreign Policy*.

« Une nouvelle contrainte sur l'alliance »

Source : Los Angeles Times

Référence : « A New Strain on Alliance », par Ivo Daalder et Michael A. Levi, *Los Angeles Times*, 28 novembre 2003.

La semaine dernière, les États-Unis et les Européens semblaient être sur le point de s'affronter à nouveau, cette fois sur leur approche du programme nucléaire iranien. Les États-Unis voulaient une résolution au Conseil de sécurité condamnant une violation du Traité de non-prolifération par Téhéran tandis que les Européens voulaient négocier. Le compromis de dernière minute de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) ne résout pas l'opposition sur le long terme et cela pourrait répéter les effets désastreux du différend irakien, à la différence près que cette fois le Royaume-Uni est aux côtés de ses partenaires européens.

Si on ne parvient pas à trouver une stratégie commune, on pourrait assister à une séparation permanente entre l'Europe et les États-Unis, ce qui serait grave car il existe un objectif commun : empêcher l'Iran de devenir une puissance nucléaire. Si l'Iran développait des armes nucléaires, l'Europe serait à portée de tir, les pays voisins chercheraient à développer leur arsenal pour se défendre et Israël pourrait frapper préventivement l'Iran comme il avait agi en Irak en 1981.

Des inspections supplémentaires ne sont pas suffisantes pour empêcher ce scénario et elles auraient le même effet qu'en Corée du Nord. Il faut donc trouver un accord qui combinera les plans européen et états-unien en offrant des garanties à l'Iran en échange de l'abandon de son programme d'enrichissement de l'uranium tout en étant clair sur les sanctions en cas de non-respect de l'accord.

Le monde vu du Proche-Orient. Tous les jours, le Réseau Voltaire relève les informations publiées dans la presse du Proche-Orient et les résume sous forme de dépêches sourcées. Cette rubrique dresse un panorama de la perception des événements par les différents protagonistes.

REGARDS DU PROCHE-ORIENT

Ha'aretz



Quotidien de référence de la gauche intellectuelle israélienne. Propriété de la famille Schocken. Diffusé à 75 000 exemplaires.

Ariel Sharon évoque des mesures unilatérales dans les territoires occupés, dans le seul intérêt d'Israël

Référence : « PM : Road map best bet for PA », par Aluf Benn, *Ha'aretz*, 28 novembre 2003.

Le Premier ministre israélien, Ariel Sharon, a mis en garde les Palestiniens, jeudi 27 novembre 2003, en leur conseillant d'arriver à un accord avec Israël sur la base de la Feuille de route plutôt que d'attendre les mesures unilatérales envisagées par Tel Aviv. Cette déclaration semble destinée à contrebalancer les articles de presse récemment consacrés à une éventuelle évacuation des colonies isolées.

Le texte de son intervention indique que le Premier ministre israélien conçoit les « mesures unilatérales » encore indéfinies comme une tentative d'imposer une solution fondée uniquement sur les intérêts d'Israël, au cas où la Feuille de route tomberait en lambeaux.

S'exprimant devant un comité des directeurs de médias israéliens, Ariel Sharon a déclaré : « Peut-être que je vais devenir convaincu qu'il ne sert à rien d'attendre un énième nouveau gouvernement palestinien, mais qu'Israël doit, au lieu de cela, prendre des mesures unilatérales. Les Palestiniens auraient dû déjà avoir compris que ce qu'ils n'ont pas reçu aujourd'hui sera peut être impossible à leur donner demain. S'ils n'avaient pas lancé cette vague d'attaques terroristes, peut-être n'y aurait-il pas eu besoin de la clôture - alors qu'aujourd'hui, nous soutenons la clôture et nous ne nous arrêterons pas ».

Un proche d'Ariel Sharon, cité anonymement par *Ha'aretz*, précise : « Nous n'attendrons pas un troisième gouvernement palestinien. Si la Feuille de route s'effondre, nous nous embarquerons dans un programme unilatéral ».

Ariel Sharon a refusé de préciser la nature des mesures unilatérales auxquelles il pensait, indiquant seulement qu'elles serviraient les intérêts d'Israël. D'après les informations obtenues de différentes sources, le quotidien israélien estime cependant que « ce plan implique un redéploiement dans la bande de Gaza qui pourrait comprendre l'évacuation des colonies isolées, accompagnée de mouvements de troupes visant à renforcer la mainmise d'Israël sur certaines zones de Cisjordanie que le gouvernement définit comme essentielles à la sécurité du pays ».

Interrogé sur ce sujet, Ariel Sharon a indiqué que le plan devait encore être finalisé, ajoutant simplement qu'il ne ferait de promesses à aucune colonie en

particulier. Il a rappelé que, dès 1988, il avait conseillé au Premier ministre Yitzhak Shamir de diviser les territoires : « *J'avais dit que si nous ne [la] divisons pas, à la fin, nous serions sous pression pour nous retirer des frontières dessinées en 1967* ».

D'après les rapports des services de renseignement israéliens présentés ces jours derniers au gouvernement, les Palestiniens percevaient des signes de faiblesses et un effondrement imminent d'Israël, à la suite des critiques formulées par les anciens responsables des services de sécurité du Shin Bet et des nouvelles initiatives de paix élaborées par la gauche, telles que les Accords de Genève.

Ariel Sharon a également rencontré, ce jeudi, le ministre de la Justice israélien, Yosef Lapid, qui lui a présenté le programme diplomatique de son parti, le Shinui. Les deux hommes se sont mis d'accord sur la nécessité de prendre des mesures qui augmenteraient la motivation des Palestiniens à parvenir à un accord, même si ces mesures n'obtiennent pas immédiatement une contrepartie palestinienne.

Ha'aretz



Quotidien de référence de la gauche intellectuelle israélienne. Propriété de la famille Schocken. Diffusé à 75 000 exemplaires.

Les organisations humanitaires affirment que les forces israéliennes les empêchent de travailler dans les territoires occupés

Référence : « *Groups warn of halt to work in territories* », par Arnon Regular, *Ha'aretz*, 28 novembre 2003.

Les responsables des agences internationales et onusiennes intervenant dans les territoires occupés ont récemment attiré l'attention d'Israël sur le fait que, si Tel Aviv poursuit sa politique de bouclage, ces organisations seront peut être contraintes d'arrêter leurs activités.

Dans une lettre adressée aux autorités israéliennes, l'ensemble des directeurs d'agence indiquait que les récentes mesures de sécurité mises en place par Israël en Cisjordanie et dans la bande de Gaza sont en train de rendre impossible l'acheminement de l'aide humanitaire. Une situation que beaucoup d'entre eux considère comme inacceptable.

« *Plusieurs organisations ont indiqué qu'elles étaient en train de discuter sérieusement pour savoir si, oui ou non, elles allaient continuer à travailler dans ces conditions* », indique la lettre. Les directeurs se plaignent du fait que, malgré de nombreuses rencontres avec des responsables militaires, les organisations humanitaires sont toujours sujetes à des changements soudains et imprévisibles sur le terrain, pour des motifs obscurs et rarement expliqués. La lettre mentionne également des cas de tirs de soldats israéliens sur des travailleurs humanitaires malgré une coordination préalable, le nombre croissant de villes et de villages subitement bouclés, et l'incertitude de leurs conditions de travail dans ces conditions.

Les agences se disent également inquiètes du fait de l'augmentation de leurs

dépenses qui résulte des manœuvres de l'armée israélienne dans les territoires occupés. Ils citent l'interdiction, pour des raisons de sécurité, du retour à vide des containers de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au port d'Ashdod, après que leur contenu eût été distribué dans la bande de Gaza.

L'Orient Le Jour



La Syrie critique les Accords de Genève

Référence : « Damas critique l'Initiative de Genève », *L'Orient Le Jour*, 28 avril 2003.

La Syrie, par la voix de sa radio officielle, a critiqué l'initiative des Accords de Genève, qu'elle a qualifiée de « manœuvre » qui ne conduira pas à la paix au Proche-Orient. Selon Radio Damas, il s'agit d'un plan de paix qui ne respecte pas la Feuille de route et « marginalise le rôle des Nations unies ».

« C'est un moyen de brouiller les cartes et de sortir de l'impasse interne israélienne née de la politique de guerre suivie par Ariel Sharon », a ajouté la radio d'État. Selon elle, « trois ans après l'intifada, le terrorisme israélien n'a pas pu briser la volonté palestinienne. Les Israéliens cherchent donc une échappatoire à leur crise [...] en usant de manœuvres »

Le but des Accords de Genève serait ainsi de démontrer qu'il est possible de faire renoncer les Palestiniens au droit de retour et à un partage juste de Jérusalem.

« Proposer des solutions qui ne sont pas basées sur la légalité internationale complique les choses et n'aboutira pas à la paix », a conclu la radio.

IRNA



La Russie considère la résolution de l'AIEA comme un encouragement à coopérer avec Téhéran dans le domaine nucléaire

Référence : « IAEA resolution on Iran to promote Iran-Russia nuclear coop : Russian official », IRNA, 28 novembre 2003.

L'IRNA est l'agence de presse officielle iranienne. Elle publie, sous forme de dépêches, une fidèle retranscription des débats qui traversent le pouvoir iranien, ainsi qu'un compte

Le porte-parole du ministère russe de l'Énergie atomique, Nikolai Shingaryov, a déclaré, jeudi 27 novembre 2003, que la résolution de l'Agence internationale à l'énergie atomique sur l'Iran était une opportunité de renforcer la coopération nucléaire russo-iranienne.

« La résolution adoptée à Vienne mercredi nous autorise à espérer que l'AIEA

rendu détaillé des négociations diplomatiques de la république islamique.

et l'Iran n'ont plus de désaccords et que le Conseil de sécurité de l'ONU ne devrait pas avoir à étudier le problème nucléaire iranien », a-t-il déclaré. La Russie coopère actuellement avec l'Iran pour la construction d'une partie de la centrale nucléaire de Bushehr. Cette construction devrait, selon le porte-parole, se terminer prochainement. Par ailleurs, Téhéran serait intéressé par la construction d'une deuxième unité par la Russie à Bushehr. Nikolai Shingaryov a ajouté que le ministre russe à l'Énergie atomique lui-même, Alexander Rumyantsev, devrait se rendre à Téhéran en janvier 2004, pour une visite « qui se focalisera sur les possibilités de développer la coopération entre les deux pays » et évoquer les délais de construction de la centrale nucléaire de Bushehr.

L'Orient Le Jour



Le ministre de la Justice turc désigne Al Qaïda et des Tchétchènes comme auteurs des attentats

Référence : « Terrorisme - Le ministre de la Justice évoque la piste tchétchène », *L'Orient Le Jour*, 26 novembre 2003.

La Turquie tente de mettre un nom sur les attentats qui ont secoué le pays, faisant 55 morts et 750 blessés au total, les 15 et 20 novembre 2003. L'enquête telle qu'elle est décrite par la presse turque aurait réussi à identifier le commanditaire des attaques : il s'agirait du Jordanien Abou Moussab al-Zarkaoui, un haut responsable présumé du réseau terroriste Al Qaïda. Selon le quotidien *Hurriyet*, ce dernier dirigerait, dans le sud-est de la Turquie, une région à majorité kurde, le groupe Hizbullah turc (différent du Hezbollah chiïte libanais), ainsi que l'organisation Beyyat al Imam (l'Union des imams), créée récemment « sous l'égide d'Al Qaïda ». Il s'agirait d'une figure connue par les services de sécurité turcs, qui s'est entraînée jusqu'en 2001 dans les camps d'entraînement du réseau d'Oussama Ben Laden au Pakistan et en Afghanistan. La presse turque a annoncé également, jeudi 27 novembre 2003, que les quatre kamikazes avaient été identifiés grâce à des analyses ADN. Ces analyses auraient permis aux services de renseignements turcs d'établir plusieurs similitudes entre les quatre kamikazes, comme leur passage en Tchétchénie et en Bosnie, et leur appartenance aux organisations IBDA-C, groupuscule islamiste turc qui a revendiqué les attaques, et Hizbullah. Le ministre de la Justice, Cemil Cicek, cité par le journal *Milliyet*, a affirmé que les auteurs des attentats comme leurs complices ont été identifiés. « *Leurs liens avec l'étranger sont avérés, ils allaient et venaient entre la Turquie et Al Qaïda, parmi eux figurent des gens d'origine tchétchène* », selon M. Cicek.

Arab News



Arab News est un quotidien saoudien qui propose, en plus de quelques articles originaux, une traduction en anglais des articles d'*Asharq Al-Awsat*. Celui-ci appartient au Saudi Research Marketing Group du Dr. Abdulmuhsun Alakkas, membre du Conseil consultatif saoudien.

Les États-Unis remanient leur plan de transfert de pouvoir en Irak, sous la pression d'un dignitaire chiite

Référence : « Bush Flies Into Baghdad in Thanksgiving Day Surprise », par Naseer Al-Nahr, *Asharq Al-Awsat*, publié par *Arab News*, 28 novembre 2003.

Le président des États-Unis, George W. Bush, s'est rendu par surprise à Bagdad pour rendre une visite aux soldats états-uniens, le jour de la fête de Thanksgiving, jeudi 27 novembre 2003. Cette visite avait pour but de remonter le moral des troupes. Pourtant, dans une interview donnée la semaine dernière à *Asharq Al-Awsat*, il avait apparemment écarté l'idée d'une visite imminente en Irak.

Cette visite intervient alors que le chef du Conseil de gouvernement transitoire irakien, Jalal Talabani, a déclaré, jeudi 27 novembre, que le dernier plan élaboré les États-Unis pour transférer la souveraineté nationale aux Irakiens allait être modifié, à la suite d'objections émises par l'un des principaux dignitaires chiites du pays, l'ayatollah Ali Al-Sistani, qu'il a rencontré à Najaf.

Le Conseil de gouvernement installé par les États-Unis a ainsi indiqué que le plan serait modifié pour assurer un rôle central à l'islam et pour prendre en compte la volonté du leader chiite de voir élire directement une assemblée de transition.

L'accord d'Ali Al-Sistani aux modalités de transfert de souveraineté est considéré comme décisif pour obtenir le soutien de la majorité chiite irakienne, qui représente 60 % de la population. L'ayatollah prend rarement la parole en public sur des questions politiques, mais la plupart des chiites irakiens se réfèrent à lui comme à un guide.

D'après le plan soutenu par les États-Unis, des élections régionales permettraient d'élire une assemblée intérimaire en mai 2004, qui désignerait un gouvernement de transition. Le gouvernement prendrait de fait le pouvoir des mains de l'administration états-unienne, mettant ainsi formellement un terme à l'occupation, bien qu'une force étrangère, dirigée par les États-Unis, resterait sur place.

Washington n'a pas fait de commentaire sur ce sujet, après avoir déclaré un peu plus tôt que les États-Unis allaient envoyer quelques milliers de marines supplémentaires en Irak l'année prochaine afin de combattre la résistance.

Dans la nuit, une grenade montée sur une roquette a été tirée sur l'ambassade d'Italie à Bagdad.